

Remise des prix des maisons fleuries



Remise des prix des maisons fleuries

Samedi soir, au Pôle, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Ce concours organisé par la municipalité regroupe de plus en plus de participants.

Dans la catégorie des maisons en agglomération, le premier prix a été attribué à Carlos Das Neves et Julien Sattler. Le deuxième prix ex-æquo est revenu à Christiane Gaillères et à Joëlle Garbay.

Dans la catégorie des maisons hors agglomération, 17 personnes ont participé. Le premier prix a été attribué à Joël Touja, le deuxième prix ex-æquo à Chantal Castets et à Dominique Hagelstein. Le prix d'encouragement a été attribué à Christine Vidal.

Dans la catégorie hôtel et restaurant, résidence, café ou camping, le premier prix a été attribué à la Résidence Le Piquet. Le deuxième prix au Château de Bellevue et le troisième à la Résidence Campo. Le prix d'excellence a été décerné à l'Hôtel La Bastide en Gascogne.

Dans la catégorie des fermes fleuries, il y avait 11 participants. Le premier prix a été remis à Joëlle et Hubert Schoonwater, le deuxième prix à Marie-Rose Faivre et le troisième à Claudine Ducos.

À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes qui ont participé au concours et qui ne faisaient pas partie, cette année, des trois premiers de leur catégorie, ont été invitées à retirer leur diplôme et un bon d'achat de 20 euros à dépenser chez le fleuriste cazaubonnais Jean de Fleurette, leur a été remis.

Les personnes qui, en période de fêtes de fin d'année, ont illuminé leurs façades, jardins ou balcons... ont été remerciées et félicitées par le maire Jean-Michel Augré et ses adjointes. Pour les récompenser, la municipalité leur a offert un diplôme, ainsi qu'un ballotin de chocolats des confiseurs locaux, la boulangerie pâtisserie Lancuentre, et les Mousquetaires.